

Bonjour à tous

Vous trouverez en pièce jointe le communiqué écrit des 9 Maires concernés par le permis d'exploitation de la société Mousvoil dit (permis de la plaine d'ALES) qui a été lu en Préfecture lors de la remise du rapport final de l'expert .Ce document paraphé par 23 élus Gardois et Ardéchois a été ensuite remis au Préfet du Gard qui s'est engagé à le faire remonter aux instances gouvernementales ainsi que les rapports de la commission scientifique du collectif Gard Ardèche.

Je vous ai joint également le compte rendu détaillé rédigé par le collectif Ardechois présent à cette réunion.

Lors de cette réunion en préfecture, le rapport de l'expert désigné, M DEROIN professeur de la Faculté de REIMS a été vivement critiqué par la commission scientifique de collectif GARD ARDECHE ainsi que par certains élus, le jugeant incomplet, mensongé, et orienté. De plus la Député de l'Ardèche Me BUIS présente a confirmé que ce gouvernement n'avait pas accordé ces permis et qu'il n'entendait pas dans l'état actuel autoriser des recherches d'exploration .Qu'il étant temps de s'orienter vers d'autres énergies et de tenir compte de l'avis des populations concernées. Le député du Gard M VERDIER a complété en donnant lecture de la lettre qu'il venait de recevoir du ministre de l'écologie M Martin, qui précise que le rapport DEROIN devra être attentivement étudié et éventuellement complété et qu'il n'est pas question de prendre des décisions hâtives et d'autoriser des prospections.

La position de de la Société Mousvoil au travers de ses représentants dont M Bordenave reste inchangée. Elle considère que la manifestation d'aujourd'hui des anti GZ de schiste ne la concerne pas et que son permis est un permis conventionnel recherchant le pétrole et huile de schiste. Lors de la réunion le préfet nous a informé que des manifestants s'en étaient pris aux forces de l'ordre dont quelque un avaient été blessé. Des Maires sont alors sortis pour s'informer et sont revenus en indiquant qu'un des représentants du collectif âgé de 75 ans avait également été blessé et bousculé par les forces de l'ordre. Le reste vous pouvez le lire dans le Midi Libre qui relate de façon plus qu'incomplète le contenu de cette réunion ?

Bonne lecture Hervé

En pièce jointe

Le communiqué des Maires du Bassin D'Ales

Le compte rendu détaillé du collectif Ardechois

La Lettre du Ministre de l'écologie

Adresse d'un lien sur la réponse de la QPC du conseil constitutionnel au sujet de l'hydrofracturation hydraulique sur l'exploitation des huiles et GZ de Schiste.

<http://www.actu-environnement.com/ae/news/reactions-qpc-gaz-de-schiste-martin-schuepbach-fne-19686.php4>

<http://bastagazales.wordpress.com/tag/qpc/>

Communiqué Maires Bassin d'ALÈS.jpg
lettre-du-ministre-martin-29-08-2013.jpg

La Lettre du Ministre de l'écologie

Remise officielle du rapport Deroin sur le permis du Bassin d'Alès

Rassemblement de protestation en préfecture de Nîmes, le 30 août 2013

Petit reportage intra-muros

Sont invités par le préfet : Mme Buis et M. Verdier, députés, les maires des communes concernées, les représentants de notre commission scientifique ainsi que ceux des collectifs citoyens du permis, la Sté Mouvoil, la Dreal et tout

le staff préfectoral, devant lesquels M. Deroin doit présenter son rapport.

Nous rentrons à 15h dans la salle de réunion de la préfecture et, surprise, les deux représentants de Mouvoil tiennent une conférence de presse avec une pléiade de journalistes autour d'eux.

Accueil du préfet qui salue les élus, M Deroin et les représentants de Mouvoil, mais il ignore les représentants des collectifs (ce qui lui sera rappelé par M. Mariton). Il remarque que les maires ont voulu donner de la solennité à la réunion en portant leurs écharpes tricolores. Il déclare au passage : « *Vous avez bien compris qu'il ne s'agit pas de gaz de schiste, c'est pourquoi aujourd'hui vous n'arborez pas vos badges habituels* ». Cette remarque suscite une forte désapprobation.

Il présente le déroulement de la réunion qui doit commencer par la présentation du rapport définitif du « professeur » Deroin, (le Power Point débute déjà). Doivent suivre les différentes interventions des participants. Excédé par la perspective d'une nouvelle « grand-messe », le maire de Barjac prend la parole au nom des élus du Bassin d'Alès. Le préfet essaye de faire diversion par des remontrances sur ses prises de position « ni ici ni ailleurs » etc, rien n'y fait, le maire termine son intervention par la lecture d'une pétition signée par 49 maires du 07 et du 30, tous présents à la manifestation devant la préfecture ou à la réunion. La tension monte très nettement, le préfet est visiblement irrité par l'intervention d'E. Chaullet, puis M. Deroin commence à présenter ses diapos, les objectifs de sa mission, etc, il est interrompu constamment par des hochements de tête, des soupirs, des interrogations, les seules personnes qui approuvent ses dires sont les deux représentants de Mouvoil. Il est clair que « la salle » refuse ses conclusions, et on entend très fortement les cris venant de l'extérieur : « *Non aux gaz et huiles de schiste* ». Sous la pression, M. Deroin ne s'attarde pas.

La parole est donnée à J. C. Prat, représentant de la commission scientifique. Son rapport conteste les conclusions de M. Deroin. J.C. Prat doit élever la voix car on entend de plus en plus fort les manifestants. Les représentants de Mouvoil s'agitent, rient, hochent la tête, lèvent les yeux au ciel, le préfet veut abréger, mais nous refusons, ils doivent SUBIR la contestation scientifique et la contestation citoyenne de la rue.

M Deroin redemande la parole pour défendre son rapport, il insiste sur le fait qu'il ne devait écrire que 40 pages.

Il y a de plus en plus de bruit dehors « *Non au gaz de schiste !* »

M. Bordenave, de la Sté Mouvoil, prend la parole, il retient et reprend les conclusions du rapport Deroin « nous ne recherchons pas l'exploitation des gaz de schiste, mais seulement des huiles selon une technique que nous maîtrisons parfaitement (il parle de « fracturation conventionnelle... »)

« *Le permis est parfait, la loi est de notre côté, nous exploitons des gisements conventionnels, il n'y aura pas de fracturation hydraulique pour extraire les huiles* ». Une question dans la salle: et comment ?

« *Nous avons la technique POUR LAVÉ LES COUCHES renfermant l'huile. Nous allons venir faire une analyse sismique comme le précise le rapport de l'expert. Nous avons perdu beaucoup d'argent depuis deux ans. Je ne me sens pas concerné par les gens qui manifestent dehors* ».

Soudain une personne de la préfecture fait irruption dans la salle et annonce « les manifestants essaient de rentrer dans la préfectureil y a des blessés dans les manifestants et même un policier est légèrement blessé »

Le préfet demande aux maires de sortir calmer les manifestants et de finir rapidement la réunion. Trois maires sortent.

Après la plaidoirie de Mouvoil dans le brouhaha, les députés prennent la parole.

Retour des maires.

Sabine Buis, députée de l'Ardèche, déplore tout d'abord ne pas avoir été destinataire du rapport d'expertise, alors que visiblement tout le monde l'avait reçu dès le début août. Le préfet, fort gêné, lui présente des excuses et accable son ex-premier secrétaire (M. d'Yssernio). Mme Buis poursuit et affirme au nom du ministre de l'écologie que pour le gouvernement c'est clair, ce gouvernement n'a pas signé les permis, il n'y aura pas de recherche d'exploration par les compagnies pétrolières... l'énergie est une question de société....il y a d'autres éléments à prendre en compte que l'aspect purement technique ... le gouvernement actuel prendra le temps de la réflexion. Le député du Gard complète en donnant lecture d'une lettre de M. Martin, qu'il a reçue la veille et qui précise que le rapport Deroin « devra être attentivement analysé et le cas échéant complété » et « qu'il n'est pas question de prendre des décisions hâtives et d'autoriser des travaux de recherches »

Toujours du bruit, le préfet, accablé, veut en finir, mais Joël Jolivet va lire la réponse d'un géologue, universitaire, qui contredit par des références récentes toutes les affirmations du duo Deroin-Mouvoil.

Ce géologue affirme :

. Dans le bassin sédimentaire d'Alès il y a du gaz de schiste

. L'huile lourde n'est pas exploitable, réserve insuffisante

C'est une douche froide pour les représentants de Mouvoil, la « couleuvre est difficile à avaler », ils s'enfoncent dans leurs fauteuils.

Le préfet tente de discréditer le géologue cité par Joël.

Le député du Gard demande de suspendre la réunion à cause de l'agitation extérieure. La salle est évacuée, le rapport de l'intercollectif gardéchois est remis au préfet pour figurer dans le dossier qui sera transmis au ministre.

Marie-Thérèse Charmasson et Michèle Descours

1^{er} septembre 2013